

Lundi 24 août 2015

Circuit VTT N° 1 : balade en piémont 42 km- 5 cols- dénivellation : 1000 m. Carte  
IGN TOP 25 - 2838 OT et 2738 E



Présentation : Ce parcours au pied du mont Lozère alterne, route, piste et sentier. Il s'élève peu et s'insinue dans une multitude de valons. Il emprunte les premiers lacets de la magnifique route qui depuis Génolhac grimpe au Mas de la Barque par le belvédère des Bouzèdes. Il nous fera découvrir des mas et des hameaux perdus dans un environnement de qualité où la vie a toujours été présente ; une vie de labeur autrefois, bien souvent de loisirs de nos jours. Peu importe, c'est une Cévenne profonde qui défilera sous vos yeux et filera sous vos roues.

Départ : 9 h - Concoules - 660 m (Parking de la piscine).

A vélo : Du parking de la piscine de Concoules, prendre la D 906 en direction de Villefort, à la sortie du village, prendre à droite une route intitulée « les gardettes » en direction de Planzoles. Arrivé au hameau de Planzoles-haute prendre à gauche et un peu plus loin laisser sur la gauche le chemin qui mène à le Patis de Rieusset, prendre ensuite une piste au carrefour suivant à gauche afin d'arriver au **Col des Paurous** (FR-30-0577a). Faire demi-tour et arrivé à la D906, monter dans Concoules afin de vous positionner devant l'église.

Vous vous présentez face à la porte d'entrée de l'édifice religieux, emprunter le CV goudronné qui monte, laisser les accès aux propriétés, il monte de manière linéaire jusqu'au **col de l'Ancise** (FR-30-0695a). Laisser la route à gauche qui descend et prendre le chemin face à vous, il rejoint la D906, prendre à droite, passer le **col de Canteperdrix** (FR-30-0545b) et dans la traversée de Genolhac, prendre à droite la D362 (la route du Mas de la Barque), elle monte en lacets, dans la 7<sup>e</sup> épingle à cheveux (celle de Montclar) prendre à gauche le sentier qui pénètre la châtaigneraie. Passer devant la ferme de Montclar (ruine) à cet endroit il est possible d'entendre la cascade de l'Augrunas, puis sur un joli pont de pierre qui enjambe le valat de l'Homol. Arrivé au **col de Montclar** (FR-48-0865), prendre la piste qui passe sous le Chastelas puis longe le Serre de Puecharus. Laisser une piste à droite et continuer à descendre doucement afin de bien repérer dans une épingle à cheveux une sente à droite qui mène au **Col de la Coste** (FR-30-0736) (Attention le maquis et la forêt sont particulièrement denses dans cette zone d'où un repérage difficile). Revenir à la piste et descendre jusqu'au **Col de Valousière** (FR-30-0501c). Par la D 17 rejoindre le lieu-dit « Belle-poile ». Tourner à droite sur la D 906 et très rapidement tourner à gauche pour emprunter la D 17. Parcourir environ 2,5 Km et sur la gauche une tranchée, c'est le **col de l'Ance** (FR-30-0501a). Franchir la tranchée et tourner à droite, au premier carrefour prendre à gauche, parcourir environ 3 km, surtout rester bien attentif car un PR croise la piste. Prendre à gauche ce sentier qui descend en forêt, il est parallèle au Valat des Lauzières (15 mn de marche en descente – faible portage). Arrivé au hameau du Péral, prendre la seule route qui longe l'Homol, passer Mallenches et tourner à droite sur le pont, encore à droite et très rapidement à gauche pour grimper au **col de Charnavas** (FR-30-0501b). Au col prendre à gauche la D318a. Arrivé au carrefour suivant à la cote 608m prendre la piste en face, elle monte pour déboucher rapidement au **collet de Mombo** (FR-30-0592). De là, prendre la piste à gauche qui vous ramène à la D906, au **col de Banlève** (FR-30-0624a), tourner à droite et regagner Concoules par la D 906.